**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
**Band:** 10 (1902)
**Heft:** 12

**Artikel:** Bursins
**Autor:** Naef, A.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-11622

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 22.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# BURSINS

*Extrait d'une communication lue en séance de la Société d'histoire de la Suisse romande, à Rolle, le 25 juin 1902.*

(Avec un plan.)

...Passons à Bursins, que vous visiterez cette après-midi. Deux mots, tout d'abord, au sujet de l'église, — classée au nombre des monuments historiques et que l'on restaure, sous la direction de M. l'architecte Isoz, — c'est un édifice plus curieux au point de vue archéologique qu'artistique, mais dont les transformations successives sont vraiment intéressantes.

Le plan explicatif que vous avez sous les yeux, annexe d'un rapport du 18 septembre 1897 [1], indique en *teintes pleines* les maçonneries actuelles, conservées au-dessus du sol ; en *traits pleins* les maçonneries conservées sous terre ; en *pointillés* les voûtes et les corniches ; en petits traits les murs supposés. J'ajoute que l'exploration et les fouilles, exécutées l'année dernière, ont confirmé ce qu'en 1897 je ne pouvais proposer que comme des hypothèses vraisemblables.

Les Mémoires et Documents nous apprennent que cette église, dédiée à St-Martin, est très ancienne. En 1011 déjà, Rodolphe III, roi de Bourgogne, la donne au couvent de Romainmôtier [2]. Elle est mentionnée avec ses chapelles de Bursinel et l'église de St-Oyen, dans la bulle de 1139 par laquelle le pape Innocent II confirme toutes les possessions de Romainmôtier [3].

[1] Rapport adressé à Monsieur le Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes ; — actuellement aux archives du Service des Monuments historiques, à Lausanne.

[2] Mémoires et Documents de la Société d'histoire Suisse romande : Tome III, cartulaire de Romainmôtier, page 429.

[3] Ibidem.

Une partie de cette très ancienne église existe aujourd'hui encore, enclavée dans une série de constructions postérieures : c'est celle qui a été teintée en noir sur le plan. De cet ensemble primitif il ne reste de bien conservé au-dessus du sol que la croisée du transept *(a)* voutée en berceau de l'ouest à l'est, le transept nord voûté de même *(b)*, mais en retour d'équerre et qui a conservé son absidiole semi-circulaire *(c)* en cul de four, enfin un fragment important de la paroi septentrionale de la nef. Le transept sud *(d)*, sur lequel s'élève le clocher actuel a été terriblement percé, coupé, remanié ; une amorce de son absidiole *(e)* a été conservée, le reste s'est retrouvé sous terre, de même que l'abside principale du chœur *(f)*, le mur méridional du chœur de la nef romane, et la prolongation du mur septentrional de cette nef ; son extrémité occidentale, par contre est détruite, et il n'a pas été possible pour le moment, d'en rechercher les fondations sous les jardins voisins. [1]

Pour la compréhension du plan et de ses développements successifs, il faut encore ajouter rapidement qu'il y eut à Bursins, de toute ancienneté, *un prieuré de Bénédictins* et que l'église était à la fois paroissiale et conventuelle. Comme toujours, le chœur était réservé aux religieux, la nef à la paroisse ; lors de la sécularisation du prieuré, le gouvernement bernois devint propriétaire du chœur, et c'est ainsi que ce chœur est devenu la propriété de l'Etat de Vaud. Pareilles particularités se retrouvent dans beaucoup d'églises de notre canton.

Si l'on examine le plan de l'église primitive de Bursins, romane et bénédictine, on sera tout d'abord frappé d'y

[1] Depuis la rédaction de cette communication, l'extrémité occidentale de la nef romane a été recherchée et retrouvée ; elle a été reportée sur le plan. Il est intéressant de constater que les proportions de cette nef concordent avec celles des prieurés bénédictins de St-Sulpice et de Grandson, ce qui confirme les opinions énoncées plus loin.

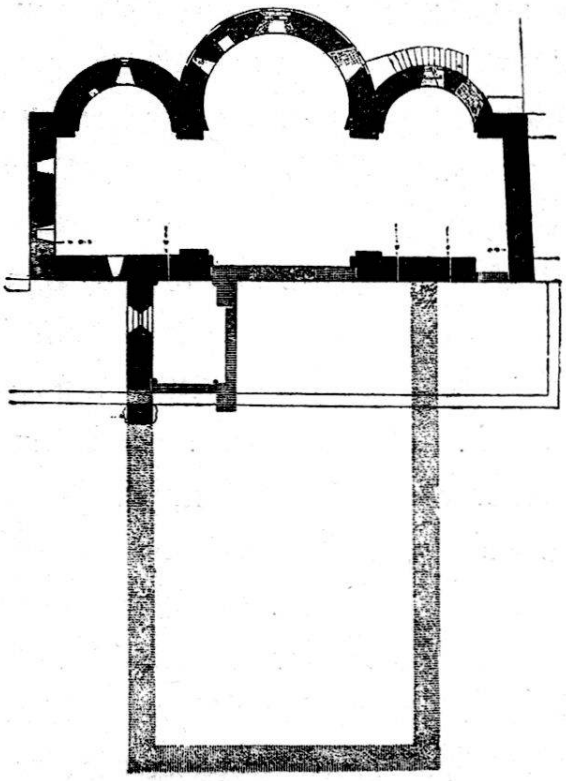

Plan de l'église de St-Sulpice.

retrouver la disposition exacte de l'église de St-Sulpice et celle que présentait à l'origine l'église de Grandson, c'est-à-dire de deux édifices religieux construits au XI^e siècle par les Bénédictins ; ce ne peut être l'effet du hasard. Reste à savoir si cette église, évidemment romane, est celle *qui existait* en 1011, ou s'il s'agit déjà d'une transformation, d'une reconstruction peut-être, exécutée à cette époque par les Bénédictins.

Malgré des difficultés continuelles avec les puissants seigneurs de Mont, les biens du prieuré de Bursins se développèrent toujours plus, par achats ou donations, si bien que, vers 1275 les religieux firent construire une maison-forte pour protéger leurs possessions. Cette maison-forte, considérablement remaniée au XV^e siècle, subsiste encore derrière la cure actuelle et je me permets de vous engager à la visiter ; vous y trouverez de grandes fenêtres à croisillons, murées, une cage d'escalier intéressante, et surtout une charmante petite baie rectangulaire du XV^e siècle, d'un type jadis très fréquent, aujourd'hui excessivement rare dans notre canton ; c'est le type des fenêtres de l'ancien couvent de la Madeleine à Lausanne, telles que les montrent un dessin actuellement exposé au Vieux-Lausanne.

Le prieuré de Bursins était riche, celui de Romainmôtier pauvre, aussi le 2 mai 1329 l'abbé de Cluny réunit les deux

monastères [1]. Il est certain que l'église de Bursins dut se ressentir de la richesse croissante du prieuré, du nouvel état de choses, et que, comme dans une foule d'exemples analogues, les dimensions du chœur parurent insuffisantes aux religieux ; que ce soit à la fin du XIIIe siècle déjà, que ce soit plutôt après la réunion de 1329 à Romainmôtier, l'ancienne abside romane, semi-circulaire, fut démolie, et le chœur allongé sur plan rectangulaire du côté de l'est *(g)* avec voûte en berceau légèrement ogival. Sur mon plan cet agrandissement est indiqué en *bleu*.

Il est probable que le mur extrême, à l'est *(h)*, démoli plus tard mais dont les fondations ont été retrouvées, était percé d'une grande fenêtre en tiers-point semblable à celle du chœur de Romainmôtier, ou à celle du chœur de St-Martin de Vevey. La fenêtre qui éclairait ce nouveau chœur du côté du sud fut murée au XVe siècle, nous verrons à quelle occasion, et a été récemment démurée ; du côté du nord une large arcade (*i*) donnait accès à une annexe aujourd'hui détruite (*j*), mais dont le tracé rectangulaire et les amorces d'une voûte en berceau sont encore nettement reconnaissables. Impossible de préciser la destination de cette annexe, chapelle ou sacristie.

A l'intérieur du chœur on notera encore les restes d'une fresque sur la voûte, côté nord [2], et de part et d'autre la crédence et la piscine de l'ancien maître-autel ; ces niches, de même que la fresque, furent coupées au XVe siècle par les piliers d'une nouvelle construction.

[1] Mém. et Doc. : Tome III, page 614.

[2] Après avoir été photographiés et relevés, les débris minimes de cette fresque, à peine reconnaissables et qui tombaient en miettes, ont dû être enlevés lors de la restauration du chœur, actuellement achevée. Il ne subsistait qu'un fragment de la composition, dont la prolongation fut coupée au XVe siècle avec la voûte. — On y reconnaissait encore, très vaguement, le thème si fréquent d'un personnage à genoux, présenté par un évêque avec mitre et crosse ; pareil sujet se retrouve dans la chapelle annexée au XVe siècle à l'église de St-Sulpice.

La seconde moitié du XV^e siècle et le commencement du XVI^e représentent une époque extraordinaire par son amour de remanier et d'embellir les édifices religieux ; cette tendance s'observe partout, en Suisse aussi bien que dans les pays voisins ; dans notre canton on la suit de la cathédrale à nos plus modestes églises de campagne. Celle de Bursins n'échappa pas au mouvement général, comme le prouvent les parties teintées en rouge sur le plan. C'est avant tout un nouvel agrandissement du chœur en une abside polygonale (*k*), pourvue de deux grandes fenêtres en tiers-point à deux lancettes, séparées par un meneau et surmontées de roses piriformes ; six demi-colonnes, engagées dans les parois, reçurent les arêtes de la voûte et un arc, richement mouluré, sépara l'ancien chœur de la nouvelle abside. Près de la naissance de cet arc, de droite et de gauche, se remarquent deux petites consoles sculptées, probablement destinées à des statues ; dans les parois une piscine et deux crédences remplacèrent les niches antérieures, coupées par les piliers, et qui n'auraient d'ailleurs plus correspondu à l'emplacement du nouveau maître-autel.

Nous trouvons ensuite, au sud du chœur, une nouvelle chapelle voûtée en berceau ogival (*l*)., éclairée à l'est par une petite fenêtre en tiers-point, au sud par une charmante baie à deux lancettes, et qui recouvre un caveau funéraire. M. l'abbé Dupraz a publié la visite pastorale de l'évêque de Genève, en date du lundi 7 mai 1481, de laquelle il ressort que la chapelle en question était celle de *Saint Jean-Baptiste* et qu'elle avait été fondée par les nobles de Dullit et Pierre de Senarclens. M. Dubois vous parlera des fondateurs de cette chapelle et des armoiries conservées sur le meneau de la fenêtre méridionale. Je ne m'arrête donc pas à ce sujet, et me borne à relever un détail bien intéressant de la visite pastorale, l'ordre donné par l'évêque de faire percer une fenêtre ou une ouverture avec serrure dans la

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE
*Livraison de décembre 1902*

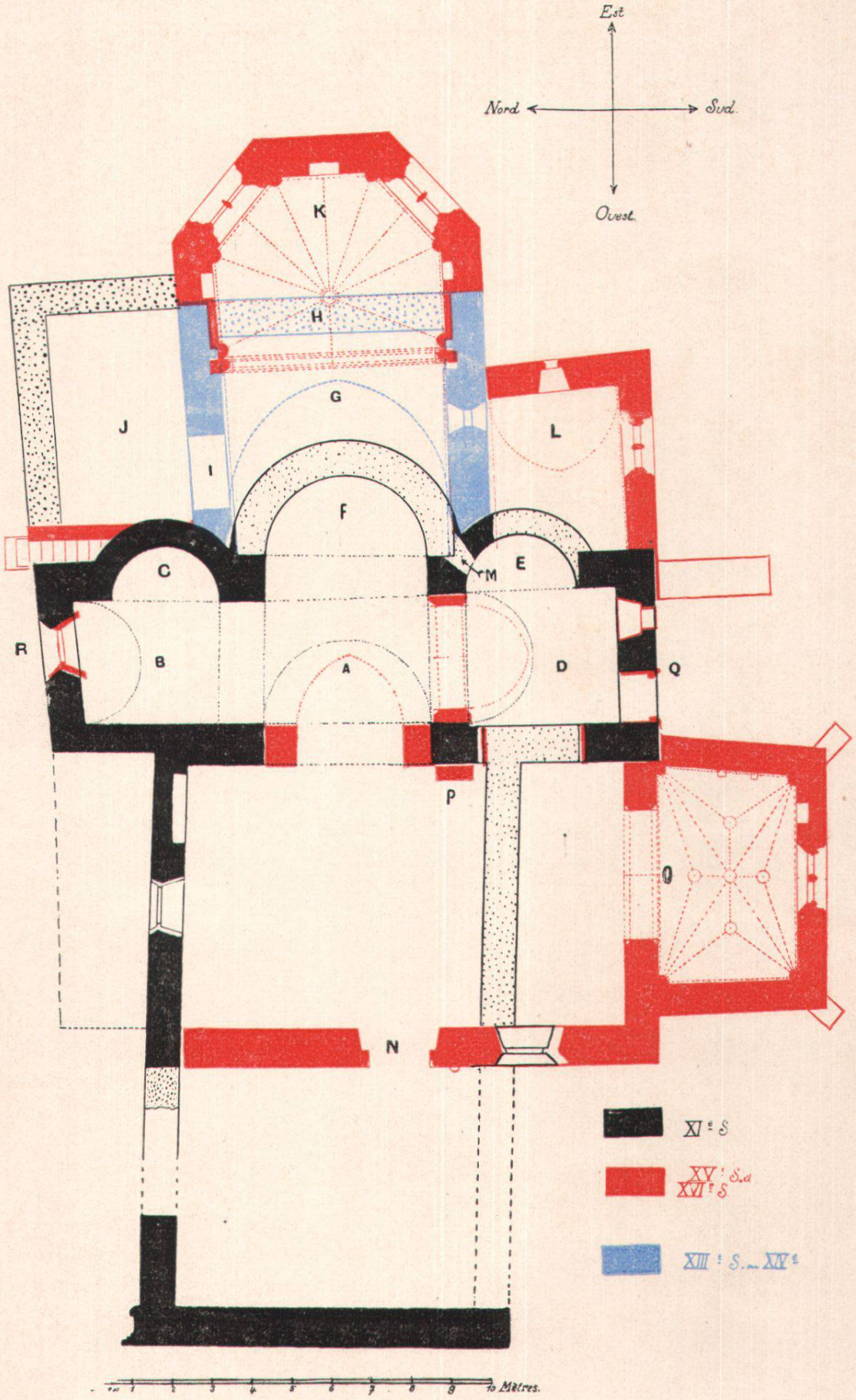

chapelle de Saint Jean-Baptiste, pour que ceux qui s'y trouvent puissent voir le corps de Jésus-Christ au grand autel. L'ordre fut exécuté ; la fenêtre en question est cette ouverture oblique (*m*), que vous noterez à l'entrée de la chapelle, côté gauche, dans l'amorce de l'ancienne absidiole romane.

A la même époque, à peu près, des travaux considérables durent être exécutés à la nef, qui fut raccourcie et élargie, à la suite de quelles circonstances, je l'ignore.

La nouvelle entrée en tiers-point (*n*) et son bénitier, surmonté d'une accolade, furent abrités sous un auvent, et du côté méridional on construisit une chapelle (*o*) ouverte sur la nef par une large arcade ; au point de vue strictement architectural et artistique, cette chapelle de Saint-Nicolas avec sa voûte en étoile, sa charmante fenêtre et ses quelques sculptures, est certainement ce qu'il y a de meilleur dans l'église de Bursins. Elle est mentionnée dans un inventaire bernois du milieu du XVI^e^ siècle, dont M. Dubois vous parlera ; je me borne à signaler les cinq médaillons des clefs de la voûte, les sculptures représentant au centre Saint-Nicolas, tout autour les symboles des évangélistes rehaussés d'une riche décoration polychrôme, les amortissements sculptés de la grande arcade, la charmante fenêtre à deux lancettes et la piscine de l'autel, jadis adossé contre la paroi orientale.

Au commencement du XVI^e^ siècle, un dernier travail essentiel fut la construction du clocher actuel, élevé sur l'ancien transept méridional (*d*), et auquel on accède par un escalier adossé à l'extérieur du transept nord [1]. C'est certainement la construction de ce clocher qui obligea à renforcer les piliers correspondants de la croisée romane, et à bander deux arcs en tiers-point sous les arcades romanes, à l'ouest

[1] Cet escalier délabré, qui masquait l'absidiole du transept, vient d'être démoli et remplacé par un escalier de bois adossé au nord du chœur. — Le clocher a été surélevé au-dessus de la corniche primitive, qui a été conservée ; les deux cloches datent l'une de la fin du XV^e^ siècle et l'autre du XVIII^e^ siècle.

et au sud de cette croisée ; un gros contrefort vint en outre appuyer le pilier S. O. (*p*), du côté de la nef. Là sont encastrées deux consoles, dont l'une porte le monogramme de *Christus*, l'autre celui de *Jhesus*, et qui étaient certainement destinées à des statues au-dessus d'un autel.

Signalons rapidement la porte et la fenêtre percées dans la paroi méridionale de l'ancien transept roman (*q*), et dont les accolades semblent accuser franchement le commencement du XVI^e^ siècle, enfin une fenêtre (*r*) pratiquée au XV^e^ dans la face correspondante du transept nord avec des armoiries sculptées sur son encadrement extérieur. Il ne vaut pas la peine de s'arrêter aux remaniements peu importants des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, ni aux baies sans caractère ouvertes à cette époque dans les parois de la nef, à l'ouest et au nord ; qu'il suffise d'attirer l'attention sur de fort jolis bancs du XVIII^e^ siècle dans la chapelle du transept nord.

Pour ne pas abuser de votre temps, je ne donnerai ni description, ni étude archéologique d'une *maison-forte*, différente de celle du Prieuré, qui dépendait du château de *Rosay* et en portait le nom ; il vaut mieux laisser à chacun la surprise d'y découvrir une quantité de choses intéressantes, et se borner à quelques indications très sommaires. En 1533, le propriétaire de cette maison-forte était noble François de Senarclens, membre de la confrérie de la Cuiller, qui avait épousé Andrée Benoit et fit faire des travaux importants à son château. A côté de parties qui doivent remonter au XV^e^ siècle, il reste des menuiseries sculptées de la première moitié du XVI^e^ siècle, de jolies tours, une chapelle portant sur ses clefs de voûte les armoiries de Senarclens et Benoit, de charmantes fenêtres à accolades, une pièce avec belle cheminée gothique et poutrelles saillantes, éclairée par une fenêtre semblable à celle que nous avons vue à Rolle, etc., etc. La visite de ce petit château ne laissera personne

indifférent ; s'il vous reste un peu de temps, jettez un coup d'œil, près de l'église, à une tourelle d'escalier du XVI^e siècle, dans la propriété de Mme Cruchod, un peu plus loin, à une maison de la fin du du XVIII^e siècle qui ne manque pas de caractère et surtout au bas du village à celle de Mme Prahins. Lorsqu'on arrive en face de l'auberge, il faut tourner à droite ; après avoir dépassé la fontaine, datée de 1798, la rue que l'on suit recouvre un ancien cimetière burgonde. Une trentaine de tombes dallées y ont été reconnues en juillet 1898 ; il faut malheureusement me croire sur parole, car vous n'y verrez absolument plus rien. Mais ce que vous ne tarderez pas à apercevoir, c'est une charmante construction avec un grand escalier de pierre en saillie sur la rue, maison tout à fait originale et intéressante ; elle doit remonter aux premières années du XVI^e siècle, et aura été remaniée au commencement du XVII^e. A l'intérieur il y a des poutrelles apparentes avec le monogramme habituel de Jhesus ; sur cour de jolies fenêtres en accolades.

A. Naef.

25 juin 1902.

## ÉPHÉMÉRIDES DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE 1802

1 novembre. Lausanne. Les deux diètes cantonales se sont réunies aujourd'hui.

2 novembre. Lausanne. Les citoyens *Monod*, préfet, *Muret*, ex-législateur et *Secretan*, ex-sénateur, viennent d'être nommés à la Consulta de Paris.

6 novembre. Lausanne. Départ des députés pour la Consulta. Le lieutenant Roguin est chargé des fonctions de préfet *ad interim*.

7 novembre. Lausanne. Fête d'action de grâce ici et dans les principales localités du canton. Au matin le canon tonne, les autorités s'assemblent à l'Hôtel de Ville avec la troupe, et se rendent de là dans les églises de la Cité et de St-François,